

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2021

### Salle culturelle Aillac : point sur les travaux et les règles sanitaires

Le Maire informe que l'inauguration prévue le 30.01.2021 avec parrainage de Monsieur François Hollande a été reportée au Samedi 8 Mai 2021 à 17h00 ; si les conditions sanitaires ne le permettent pas, elle sera à nouveau reportée en septembre 2021.

Une réunion de chantier pour la levée des dernières réserves a eu lieu le 14.01.2021 ; la Commission de sécurité est passée et a donné son accord pour l'ouverture ; 4 employés municipaux ont suivi la formation pour le chauffage / climatisation et l'aménagement des gradins de la salle ; l'écran et le vidéoprojecteur ainsi que l'éclairage du parking devraient être livrés début février ; les trottoirs devraient être réalisés à la suite.

### Budgets communaux : autorisation d'ouverture de crédits d'investissement sur 2021

Le CM vote à l'unanimité l'ouverture des crédits d'investissement sur l'exercice 2021 à hauteur de 25% des crédits 2020. Les comptes administratifs et comptes de gestion 2020 devraient être votés début mars ; le budget primitif 2021 devrait l'être fin mars – début avril.

Par ailleurs, le CM autorise, si le projet est éligible, le dépôt d'un dossier de subvention pour le pôle médical au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) auprès de l'État.

### Urbanisme : révision allégée et demande de modification simplifiée du PLU

Le Maire fait le point sur la révision allégée du PLU en cours : en principe, le dossier devrait aboutir à une suite favorable puisque les personnes publiques associées ont rendu un avis favorable ; la validation de la suite du dossier se fera lors du Conseil Communautaire du 28.01.2021 avec ouverture de l'enquête publique et désignation du commissaire enquêteur.

Par ailleurs, le Maire propose d'entamer une procédure pour modifier l'article du règlement du PLU qui prévoit que le long de la RD704, les constructions doivent être implantées à 25 mètres au moins de l'axe de la voie. Le CM approuve à l'unanimité la modification de cette règle en agglomération : « a) le long de la RD704 ;

Hors agglomération, les constructions doivent être implantées à 25 mètres au moins de l'axe de la voie.

En agglomération, les constructions doivent être implantées à 10 mètres au moins de l'axe de la voie ou en alignement des constructions existantes ». Le CM sollicite la CCPF pour procéder à cette modification simplifiée.

Le Maire fait part du recrutement d'un chef de service urbanisme pour le développement économique du territoire dans le cadre du PLUI et la mise en place d'un service urbanisme pour l'instruction des CUB puis des permis de construire (environ 800 dossiers/an sur les 19 communes soit un besoin de 2 techniciens).

### Crise sanitaire : demande exonération loyer professionnel

Le Maire fait part de la demande d'exonération d'un loyer commercial pour le mois de novembre 2020 du fait de l'impact du confinement sur l'activité professionnelle. Le CM accepte à l'unanimité.

Le Maire fait part que la Directrice par intérim de l'EHPAD a pris des nouvelles mesures concernant la crise sanitaire.

Convention CDG24 : le CM accepte à l'unanimité la prorogation d'une année jusqu'au 31.12.2021 de la convention d'adhésion au service pôle santé sécurité au travail du Centre de Gestion de la Dordogne.

### Compte-rendu des commissions

- CA EHPAD 07.01.2021 : Sophie Lazzarini fait un compte-rendu : vote d'une décision modificative ; déficit de 838 journées sur 2020 soit environ 45 000 € ; prime de 1 000 € à taux plein pour le personnel ; intervention des infirmiers libéraux de Carsac pour pallier à l'absentéisme du personnel ; 60 % des résidents sont vaccinés mais aucun membre du personnel ne souhaite se faire vacciner ; mise en place du Compte Epargne Temps (CET) pour solder les jours de congés non pris.

- Syndicat aérodrome Domme 17.12.2020 : Jean-Pierre Traverse fait un compte-rendu : principale décision de la réunion est l'élection du Président du syndicat, Jérôme Peyrat réélu.

- Conseil École 17.12.2020 à 18h00 à la SDF : Fabienne Jardel fait un compte-rendu : la Directrice a fait part de plusieurs informations : effectif 2020-2021 de 127 élèves, prévisionnel de 136 élèves pour la rentrée 2021 avec un risque de fermeture de classe s'il est inférieur ; les projets en cours sont sur la rivière et la biodiversité et les pollinisateurs avec Patrick Bouineau de la CCPF ; intervention en classe pour le salon du livre 2021. Les parents ont évoqué plusieurs sujets : les mains gercées des enfants suite aux nombreux lavages de mains ; le fait que les enfants se salissent dans la terre ; demande à ce que le masque soit enlevé en sport collectif mais impossible au vu des normes sanitaires ; problème de bruit à la cantine (voir pour modifier le sol carrelage par du lino) et problème de saisonnalité des légumes et d'équilibre alimentaire des menus ; demande à ce qu'il y ait davantage de produits bio et locaux mais difficultés d'approvisionnement. La garderie a été transférée dans l'ancienne salle des TAP qui est plus vaste et plus pratique ; à la cantine, les enfants enlèvent les masques uniquement quand ils mangent et le pain et l'eau sont servis par les adultes.

- Piste cyclable 07.01.2021 : Alain Dezon fait un compte-rendu : devis de 30 000 € pour le changement des 47 ampoules en led dans le tunnel de Rouffillac de Carlux dont le coût en électricité est de 6 000 € par an ; quelques bancs et table de pique-nique vont être installés ou remplacés. L'étude pour le raccordement de la piste cyclable au Lot est en cours par une passerelle du Pas du Raysse à Cazoulès jusqu'au Roc puis cheminement jusqu'à Cieurac ; peut-être aboutissement du projet pour 2024.

#### Questions diverses

- Adressage : pose des panneaux des voies communales est en cours ; il y a quelques modifications de noms à faire ; la distribution des courriers d'information et des n° de rues contre signature sera effectuée par les employés municipaux.
- le Maire informe que le Restaurant Ô Moulin a obtenu un Bib Gourmand par le Guide Michelin.
- la dentiste finalise les formalités administratives pour l'ouverture du cabinet dentaire.
- Réseau Camping-Car Park : proposition en cours, l'investissement pour les barrières serait de 31 000 € pour un parking comprenant 35 à 40 places ; le tarif serait de 12.00 € / nuit ; la gestion serait assurée entièrement par l'entreprise.
- Relais bornes à vêtements : bilan 2020 sur la commune (borne à la salle des fêtes) de 2 547 kg de vêtements malgré la fermeture pendant plusieurs semaines.

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au **Vendredi 5 Mars 2021 à 18h30.**

La séance est levée à 20h45.

A Carsac-Aillac, 25 janvier 2021